

## Editorial

Après une période d'introduction de quelques années, l'assurance de la qualité dans la construction est, on peut le dire, entrée dans les moeurs. Nos partenaires ont maintenant trouvé leurs marques et les exigences en la matière se sont plus ou moins uniformisées. Mais il reste encore un certain travail pour que toutes les demandes soient raisonnables, utiles et nécessaires afin d'assurer la qualité d'un ouvrage. Le facteur qui contribue, à mon avis, le plus à garantir la qualité d'un ouvrage, largement devant les plus beaux documents d'intention, c'est la qualité du personnel de l'entreprise. La formation continue pour les cadres et les collaborateurs, un management moderne, l'esprit d'équipe sont les meilleurs atouts pour un ouvrage de qualité. Depuis quelques temps, une autre expression vient à la mode "le développement durable". Faut-il s'en inquiéter? Non pas outre mesure, mais il va falloir s'adapter. Il s'agira de comprendre les exigences de la nouvelle directive "air-chantier" et les mesures à prendre pour être exempté de la future taxe sur le CO<sub>2</sub>. Du travail en perspective et quelques kilos de papier en plus!

■  
**Jean-Daniel Wicht**

## Tunnel du Lötschberg

Le mercredi 26 juin 2002, près de 40 personnes ont participé à la visite du chantier du tunnel du Lötschberg à Rarogne. Une rencontre fort sympathique qui a permis de joindre l'utile à l'agréable.

Après quelques informations, données techniques et la présentation d'un film sur les travaux en cours, au pavillon d'information, les participants ont eu l'occasion de visiter les imposantes installations de chantier.

Dès l'étude du projet, le Maître de l'ouvrage s'est soucié de la revalorisation de la roche extraite soit à l'explosif soit au moyen du tunnelier.

Ces matériaux sont triés, concassés, réutilisés pour la fabrication du béton ou remblayés dans des zones adéquates. La majorité des matériaux est transportée au moyen de tapis roulant. Ceux-ci traversent même le Rhône et la vallée du même nom pour acheminer les matériaux impropres à la fabrication du béton dans une zone de stockage définitive.

La visite a mis en lumière le gigantisme du projet des transversales ferroviaires. Inutile de dire que ce projet, d'envergure européenne, est indispensable au transport moderne des passagers et des marchandises entre le nord et le sud.

Il était temps d'entreprendre ces travaux, si l'on songe, qu'à part Rail 2000, plus rien de conséquent n'a été entrepris sur le réseau ferroviaire suisse

depuis le début du siècle passé. Après le dîner, les entrepreneurs se sont rendus à Salquenen où ils ont pu visiter le musée de la vigne et du vin et s'informer sur les techniques viticoles du passé.

Pour clore cette splendide journée, sous un soleil éclatant, les participants ont pu goûter les produits du terroir valaisan à l'Abbaye de Vetroz et partager ensuite, sur les lieux, une excellente raclette.

■  
**JDW**

## Lötschberg-Tunnel

Am Mittwoch, 26. Juni 2002, haben ungefähr 40 Personen am Besuch des Lötschberg-Tunnels in Raron teilgenommen. Es war ein Ausflug, wo das Nützliche mit dem Angenehmen verbunden wurde. Nach einigen Informa-



Les imposantes installations de chantier, à l'entrée du tunnel côté Rarogne (photo JDW)



Transport des matériaux au moyen de tapis roulants

(photo JDW)

tionen, technische Angaben sowie die Vorführung eines Filmes über die Arbeiten, welche noch im Gange sind, hatten die Teilnehmer die Möglichkeit die imposanten Installationen der Baustelle zu besuchen.

Nach Studie des Projektes, hat sich der Bauherr über die Aufwertung des mit Sprengstoff oder mittels Tunnel entfernten Gesteins Gedanken gemacht.

Diese Materialien sind sortiert, zerkleinert und für die Betonherstellung wiederverwendet oder in passenden Zonen wieder aufgefüllt. Der grösste Teil der Materialien wird mit einem Laufband transportiert. Das unnützliche Material zur Betonherstellung durchquert sogar die Rhone sowie das Rhonetal, um in einer definitiven Lagerzone untergebracht zu werden.

Der Besuch zeigte uns die Grösse des Projektes.

Es ist überflüssig zu sagen, dass dieses Projekt von europäischer Bedeutung und für den modernen Transport von Passagieren sowie von Waren zwischen Nord und Süd notwendig ist. Es war höchste Zeit diese Arbeiten auszuführen, denn ausser Bahn 2000 war ab letztes Jahrhundert nichts mehr für den Bahnverkehr unternommen worden.

Nach dem Mittagessen machten sich die Unternehmer auf dem Weg nach Salquenen, wo sie das Museum für Reben und Wein besucht haben. Sie

wurden über die frühere Technik des Weinbaus informiert.

Um diesen herrlichen Tag zu beenden, konnten die Teilnehmer einige Walliser-spezialitäten in der Abtei von Vétroz sowie dann noch ein ausgezeichnetes Raclette geniessen.

■  
JDW

### Main-d'œuvre étrangère

L'entrée en vigueur des accords bilatéraux sur la libre circulation des personnes a provoqué certains changements pour l'obtention de main-d'œuvre étrangère. Il y a lieu de distinguer plusieurs cas de figure.

#### Nouveaux travailleurs

Pour occuper de nouveaux travailleurs étrangers dans l'entreprise, il faut obtenir l'autorisation de l'Office cantonal

du travail (OCT). Cela peut se réaliser en remplissant un formulaire ad hoc et en présentant un contrat de travail pour la personne concernée.

Afin de vous faciliter cette tâche, la FFE va mettre à votre disposition, **un nouveau service à partir de la mi-octobre**. Sur la base d'une simple formule que vous nous transmettez par e-mail ou par fax, vous recevrez en retour les documents nécessaires et vous n'aurez plus qu'à les signer et les transmettre à l'OCT.

#### Saisonniers

Pour ceux-ci, il s'agira de transformer leur permis actuel en autorisation de courte durée ou de longue durée, selon le cas. Cette démarche devra être faite auprès du Service de la Police des étrangers en remplissant là aussi un formulaire ad hoc et en y joignant un nouveau contrat de travail. Dans ce cas également, il y aura possibilité de faire appel à nos services.

#### Permis B

Une transformation de ces permis en autorisation de séjour de longue durée UE interviendra au fur et à mesure de leur arrivée à échéance.

#### Permis C

En principe il n'y a pas de changement pour les permis C.

Une fiche d'information détaillée sur les différentes démarches à entreprendre, en rapport avec les diverses situations, est en cours d'élaboration et vous parviendra prochainement.

En attendant, le soussigné se tient à votre disposition, au 026.460.80.23, pour vous fournir toutes les informations dont vous auriez besoin. ■

**René Schouwey**

### Fabrique produits en béton et simili

**A. Helfer S.A.**

Tél. 026/460 72 72 – Fax 026/466 68 67  
Route de la Verna 3 – 1762 Givisiez

## Ausländische Arbeitskräfte

**D**as Inkrafttreten des bilateralen Abkommens über den freien Personenverkehr hat mehrere Änderungen für das Erhalten von ausländischen Arbeitskräften provoziert. Hierzu gibt es mehrere Möglichkeiten.

### Neue Arbeitskräfte

Um neue ausländische Arbeitskräfte in der Firma anzustellen, muss eine Bewilligung beim Kantonalen Arbeitsamt eingeholt werden. Dies kann verwirklicht werden, indem sie ein Formular sowie einen Arbeitsvertrag für die betreffende Person ausfüllen.

Um die Arbeit zu erleichtern, wird Ihnen der FBV **ab Mitte Oktober einen neuen Dienst** zur Verfügung stellen. Auf Basis eines einfachen Formulars, welches Sie uns per e-Mail oder Fax schicken, werden Ihnen die diesbezüglichen Dokumente weitergeleitet. Diese müssen dann nur noch unterschrieben dem Kantonalen Arbeitsamt zugestellt werden.

### Saisonarbeiter

Für diese muss die derzeitige Bewilligung auf eine für Kurz- oder Langzeitdauer, je nach Fall, abgeändert werden. Dieser Schritt muss bei der Fremdenpolizei gemacht werden, indem ebenfalls ein Formular ausgefüllt sowie der neue Arbeitsvertrag beigelegt wird. In diesem Fall sind wir ebenfalls bereit, Ihnen unsere Dienste anzubieten.

### Aufenthaltsbewilligung B

Eine Umwandlung dieser Bewilligungen in eine EU-Langzeitaufenthaltsbewilligung wird je nach Fälligkeit behandelt werden.

### Aufenthaltsbewilligung C

Im Prinzip keine Änderungen.

Eine ausführliche Mitteilung über die verschiedenen, je nach Situation, zu unternehmenden Schritte wird Ihnen nächstens zugestellt. Diese ist noch in Bearbeitung.

In dieser Erwartung steht Ihnen der Unterzeichnende für weitere Informationen unter Tel. N° 026.460.80.23 gerne zur Verfügung. ■

**René Schouwey**

## Retraite anticipée

### Une mauvaise écoute pour une mauvaise image

**U**ne mauvaise écoute pour une mauvaise image, c'est mon sentiment suite à la rupture des négociations entre la Société suisse des entrepreneurs et les syndicats SIB et SYNA.

Vu de Fribourg, nous avons l'impression que les négociateurs, tant de notre côté que du leur, ont un conflit de personnes. Ils ne veulent pas prendre la peine de s'écouter et chacun veut imposer à tout prix son point de vue.

Présent lors de l'Assemblée des délégués à Berne, le 18 septembre dernier, je dois rapporter qu'à aucun moment il n'a été décidé d'arriver à une telle situation. Bien au contraire, la volonté d'introduire cette retraite anticipée (FAR) a été plébiscitée. Il est vrai que suite à la mise en consultation des documents relatifs à la "FAR", il y avait lieu d'apporter certaines modifications, notamment juridico-techniques. De plus,

quelques problèmes n'ont pas été résolus, par exemple certains des éléments concernant la LPP. Enfin, selon certaines études, il est apparu que le 70% du salaire, accordé à titre de rente, semble difficile à tenir à long terme. C'est toutes ces raisons qui ont incité la SSE à soumettre aux délégués un document comportant des propositions de corrections. Parmi ces propositions, on doit relever, notamment, un abaissement du taux de la rente à 55%. Ce fait est, aux yeux des représentants romands, un retour inacceptable sur la parole donnée. Cependant, aucune discussion n'a eu lieu sur ce sujet. Une motion demandant, à la Commission de négociation de la SSE et à la Commission d'accompagnement, de résoudre rapidement les problèmes relevés dans le cadre de ce document, a été déposée. Celle-ci a été acceptée à une très grande majorité et la FFE y a adhéré vu qu'une solution ne pouvait être trouvée qu'avec l'accord de nos partenaires. Nous avons alors pensé avoir pris une décision pour que la "FAR" aboutisse rapidement. Surprise ! A peine deux jours après, j'apprends que les négociations sont interrompues. Une chose dont je suis certain, cet état de fait n'est pas la volonté des entrepreneurs, dans tous les cas pas celle des romands, de donner une aussi mauvaise image de notre profession. Aujourd'hui nous passons pour des gens qui ne tiennent pas parole, des tricheurs et j'en passe. Toutefois, il serait faux de passer sous silence la volonté qu'ont certains secrétaires syndicaux d'outre Sarine de saisir toutes les opportunités pour arriver à la confrontation. Eh oui, il faut bien arriver à remobiliser les troupes ! Mais à ceux-ci, je tiens à dire qu'ils commettent une erreur en quittant la table des négociations. Dans tous les cas, une solution devra être trouvée. S'ils ne reviennent pas discuter, ils risquent, un jour ou l'autre, d'être désavoués par leur base et de porter en partie la responsabilité des retards accumulés dans la mise en place de la "FAR".

# BOSCH

# METABO

LES OUTILS DE PRO CHEZ VOTRE SPECIALISTE

**Commerce de fer  
fribourgeois SA**

Rue de Lausanne 85      Route des Daillettes 13-15  
Tél. 026 / 351 67 67      1701 Fribourg      Tél. 026 / 422 77 77



Une chose est certaine, la réalisation et l'optimisation de ce projet ne peuvent passer que par l'écoute des uns et des autres, car les difficultés juridico-techniques encore à résoudre seront nombreuses.

N'oublions pas que nous faisons œuvre de pionnier et que la réussite de ce projet pourrait améliorer un peu l'image tellement ternie de notre profession.

Enfin, et cela sera ma conclusion, aucun des partenaires ne sera gagnant. Par contre, il y aura un seul perdant, la génération d'hommes qui a tant donné à notre métier et qui aurait eu droit à une retraite bien méritée au 1<sup>er</sup> janvier 2003. ■

**René Schouwey**

### Frühzeitige Pensionierung

#### Ein schlechter Empfang für ein schlechtes Bild

**D**ies ist mein Gefühl nach dem Scheitern der Verhandlungen zwischen dem SBV und den Gewerkschaften GBI und SYNA.

Freiburger Ansicht ist, dass die Unterhändler, sei es unserer- sowie auch ihrerseits, Personenkonflikte haben. Sie geben sich nicht die Mühe sich zuzuhören, sondern jeder will seinen Standpunkt durchsetzen. Am 18. September in Bern anwesend, war niemals die Rede von einer solchen

*Situation. Ganz im Gegenteil, es war ein absoluter Wunsch, diese frühzeitige Pensionierung (FAR) durchzuführen. Betreffend dieser FAR mussten die verschiedenen Dokumente sicher etwas abgeändert werden, hauptsächlich im juristisch-technischen Bereich. Ebenfalls wurden etliche Fragen, wie z.B. über die 2. Säule nicht abgeklärt. Nach verschiedenen Studien wurde ersichtlich, dass die 70% als Rente schwer möglich ist zu halten. Aus all diesen Gründen hat der SBV entschlossen, all den Delegierten eine Korrektur der verschiedenen Vorschläge zu unterbreiten. Unter diesen Vorschlägen war ebenfalls auch die Frage von einer Senkung der Rente auf 55%. Gemäss der Westschweizervertreter ist dies ein unannehmbare Entschluss und es wurde auch keine Diskussion diesbezüglich durchgeführt.*

*Es wurde ein Antrag dem SBV gestellt, indem verschiedene Probleme gelöst werden sollten. Dieser wurde mit großer Mehrzahl, ebenfalls vom FBV, angenommen, da eine Lösung nur mit Zustimmung der verschiedenen Partner gefunden werden kann.*

*Wir nahmen an, den richtigen Entschluss genommen zu haben, um die FAR so schnell als möglich einführen zu können. Überraschung! Nach knapp 2 Tagen hörten wir, dass diese Verhandlungen unterbrochen wurden. Eines ist sicher, dieser Tatbestand war*

*nicht der Wunsch der Unternehmer und noch viel weniger der Westschweizer, von unserem Beruf ein so schlechtes Bild zu zeigen.*

*Heute werden wir angesprochen, als würden wir unsere Versprechen nie halten, als Lügner, usw.*

*Einige Gewerkschaftssekretäre der Ostschweiz, haben den Wunsch einer Konfrontation, und diese Gelegenheit dürfen wir Ihnen nicht geben. Ja, man muss die Truppen wieder mobilisieren können. Denen muss jedoch gesagt werden, dass es falsch ist, die Verhandlungen abubrechen. Auf alle Fälle muss eine Lösung gefunden werden. Falls sie nicht kommen sollten, kann man ihnen eines Tages die Schuld daran geben, dass eine so große Verspätung zustande gekommen ist.*

*Eines ist sicher, um dieses Projekt durchzuführen, müssen alle zusammensitzen, da es viele juristisch-technische Probleme zu regeln geben wird.*

*Vergessen wir die Pionierarbeit und versuchen es mit einem Erfolg dieses Projektes, um das Bild unseres Berufes etwas zu verbessern.*

*Die Schlussfolgerung ist, dass keiner der Partner Sieger sein wird. Es wird aber einen einzigen Verlierer geben. Die Generation von Männer, die alles für unseren Beruf gegeben hat und eine frühzeitige Pensionierung auf den 1. Januar 2003 verdient hätte. ■*

**René Schouwey**

**BAECHLER**  
computers

### Nouvelle halle des maçons

**A**près de longues négociations, les travaux d'aménagement de notre nouvelle halle des maçons ont débuté dans le courant du mois de juin dernier.

Les travaux avancent à grands pas, et nous pouvons déjà deviner les contours de nos futurs locaux des cours d'introduction.

C'est à l'issue de la Foire de Fribourg que nos instructeurs



La façade totalement relookée de la nouvelle halle des maçons

(photo JDW)

débuteront le déménagement du matériel et des outils de travail. Les premiers cours, dans les nouveaux locaux, seront donnés à partir du premier novembre. Nous ne manquerons pas de vous inviter, en temps opportun, à une journée portes ouvertes. Vous pourrez ainsi découvrir les lieux qui serviront dorénavant à former les apprentis maçons et carreleurs. ■

**JDW**

### Neue Maurerhalle

**N**ach langen Verhandlungen haben letzten Juni die Umbauarbeiten in der neuen Maurerhalle begonnen.

Die Arbeiten gehen gut voran und man kann schon jetzt die Mauern unserer zukünftigen Lokale der Einführungskurse vorstellen.

Am Ende der Freiburgermesse beginnen unsere Instruktoeren mit dem Umzug vom Material und Werkzeug.

Ab 1. November werden die ersten Kurse in der neuen Halle gegeben.

Natürlich werden wir es nicht unterlassen, Sie zu gegebener Zeit für einen Tag der offenen Türen einzuladen. Sie werden zu diesem Zeitpunkt den Ort für die Ausbildung der Maurer sowie Plattenleger entdecken. ■

**JDW**



Virginie Emery (photo JDW)

### Nouvelle apprentie

**P**our palier au départ d'Estée Werro (voir nos félicitations), nous avons engagé une nouvelle apprentie employée de commerce, Mademoiselle Virginie Emery de Fribourg. Après avoir suivi sa scolarité

obligatoire et le cycle d'orientation du Belluard, mademoiselle Emery a décidé d'accomplir une 10<sup>ème</sup> année scolaire, en allemand, au cycle d'orientation de Tavel.

Agée de 17 ans, elle a commencé son activité à la Fédération le 12 août dernier. Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à notre nouvelle apprentie et plein succès dans sa formation professionnelle. ■

**JDW**



Estée Werro (photo JDW)

### Félicitations

**M**ademoiselle Estée Werro, a terminé brillamment son apprentissage d'employée de commerce auprès de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs. C'est avec une excellente moyenne de 5.2 qu'elle a obtenu son certificat fédéral de capacité et sa maturité commerciale.

Malgré ses grandes qualités et son enthousiasme omniprésent, elle n'a pas encore trouvé un emploi, la profession souffrant d'une surcapacité momentanée. Afin de palier au volume de travail actuel de notre association, nous avons décidé de garder temporairement, Mademoiselle Werro, jusqu'à la fin du mois d'octobre.

Si vous avez un emploi pour elle ou si vous connaissez une entreprise désirant engager prochainement une employée de commerce, alors n'hésitez pas à nous contacter.

Nous souhaitons, d'ores et déjà, à Mademoiselle Werro, bonne chance et plein succès dans ses activités professionnelles futures. ■

**JDW**

### Village des métiers

**L**a Fédération était à nouveau présente cette année à la Foire de Fribourg.

Dans le cadre du Village des métiers, en parallèle avec une septantaine d'autres professions, les apprentis maçons et carreleurs fribourgeois ont présenté leur métier aux visiteurs.

Le stand a d'abord été animé, dès l'ouverture de la Foire, le jeudi 26 septembre, jusqu'au samedi soir, par le concours romand de maçonnerie.

Dix jeunes apprentis se sont battus pour obtenir le titre de champion et une qualification pour les championnats suisses. Après 23 heures d'effort, c'est un jurassien du Noirmont, William Bircher, qui a obtenu la 1<sup>ère</sup> place. A noter l'excellente 2<sup>ème</sup> place du fribourgeois Marc Zenoni de Granvillard, apprenti auprès de l'entreprise Gurtner Frères à Albeuve. Le podium est complété par un autre jurassien, Lucas Gerber de Sonceboz.

La Fédération adresse ses plus vives félicitations aux lauréats. Elle souhaite d'ores et déjà plein succès à Marc Zenoni pour les prochains championnats suisses qui se dérouleront en Appenzell.

Parallèlement à la remise des prix du concours romand de maçonnerie, le dimanche 29 septembre, le président du Fribourgfonds, Charles-Henri Oberson a remis plusieurs prix à des apprentis méritant, ayant terminé leur apprentissage au mois de juin dernier.

Michel Pittet a présenté le salut des autorités et a apporté son soutien à notre association pour les efforts consentis dans la





formation professionnelle. La manifestation a encore vu le vernissage du livre "le manuel du maçon". Après deux ans d'effort, la version française est enfin disponible. Un ouvrage de qualité, outil de travail indispensable de chaque maçon. D'un format agréable, il contient toutes les informations techniques nécessaires à la réalisation des travaux du génie civil et du bâtiment. ■

**JDW**



Stand de la FFE du Village des Métiers

(photo JDW)



Les lauréats du concours

(photo JDW)

Andrey et Michel Ottet, effectuaient leur cours d'introduction sur le Moron du 19 au 30 août 2002, deux semaines pour apprendre la technique de la taille et de la pose de la pierre naturelle.

La complexité de cette construction, réalisée uniquement par des apprentis

provenant de toute la Suisse romande, est un immense défi lancé par l'initiative d'un homme, Théo Geiser, instructeur à la halle des maçons de Moutier.

Cette construction laissera un souvenir mémorable aux apprentis fribourgeois et aux générations futures. Elle sera le témoin d'un défi remarquable réalisé par des jeunes en formation.

Les travaux du gros œuvre pourraient se terminer encore cette année si la météo est clémente. L'année prochaine verra la réalisation des aménagements extérieurs.

Nous vous informerons, bien entendu, lorsque cette tour sera ouverte au public. ■

**JDW**

### **Tour du Moron**

Le 28 août 2002, en fin de journée, les apprentis maçons fribourgeois du cours d'introduction de 2ème année ont reçu leurs parents et patrons sur le site de la Tour du Moron, sur les hauts de Malleray. Une cinquantaine de personnes a fait le déplacement de Fribourg pour admirer cette construction exceptionnelle dessinée par le célèbre architecte tessinois, Mario Botta.

Ces 16 apprentis fribourgeois, sous la conduite des instructeurs de la halle des maçons de Fribourg, Messieurs Hilaire



Tour du Moron le 28.02.02 (photo JDW)

**Favorisez  
nos  
annonceurs**



**Alles für den Bau**

HG COMMERCIALE  
**Baumaterial**

SPONAGEL  
**Baukeramik**

HG COMMERCIALE  
Rte André-Piller 29, Zone Industrielle 3, 1762 Givisiez, Tel. 026 460 81 60, Fax 026 460 81 69

Nous reproduisons, ci-dessous, la lettre que nous avons adressée, le 19 septembre à toutes les communes fribourgeoises.

L'agriculture est confrontée, aujourd'hui, à des défis importants et a des appels insistants des autorités politiques fédérales pour qu'elle se diversifie.

Les entrepreneurs fribourgeois sont conscients des difficultés actuelles du monde paysan. Ils ont beaucoup de respect pour ces hommes de la terre.

Toutefois, en tant que représentants des entrepreneurs de ce canton, nous nous voyons contraints d'intervenir auprès de nos autorités politiques.

En effet, nous constatons de plus en plus fréquemment que des travaux de fouilles, de canalisations, sont confiés à des agriculteurs par les communes. Cette nouvelle concurrence peut être acceptée par les entrepreneurs, pour autant que les conditions qui leur sont imposées soient également exigées des agriculteurs.

Nous devons rappeler qu'il existe, dans la construction, une **convention collective de travail nationale** qui règle les salaires minimaux, les heures de travail hebdomadaires et annuelles, les vacances etc. Le travail du samedi est par exemple soumis à une autorisation comme les travaux de nuit, les suppléments de salaire étant clairement fixés pour chaque cas. Une commission paritaire veille, par des contrôles stricts, à ce que les entreprises soumises à cette convention nationale respectent les règles fixées. Ces exigences sont applicables à toutes les entreprises exécutant des travaux du secteur principal de la construction domiciliées en Suisse comme à l'étranger. Nos travailleurs bénéficient ainsi de conditions sociales et de travail intéressantes. La sécurité au travail est parfaitement réglementée et les mesures à prendre sont coûteuses mais nécessaires pour la santé de nos travailleurs. Le développement durable est également une source de



Travaux de drainage pouvant être réalisés avec peu de moyens

(photo FFE)

préoccupation pour les patrons de nos entreprises.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que la construction est un métier exigeant qui nécessite une somme de connaissances et d'expériences importantes. Ce sont celles-ci qui nous permettent de réaliser des travaux à l'entière satisfaction de nos clients et de leur donner une garantie de bonne exécution durable.

Toutes ces exigences respectées amènent le coût horaire minimal pour un ouvrier de la construction à 60 francs et le coût d'une pelle hydraulique, amortissement, énergie et entretien compris, entre 40 et 160 francs par heure, suivant le type d'engin.

Par conséquent, pour comparer l'offre d'une entreprise de construction à celle d'un agriculteur, vous devez être conscients des différences d'approches de chacun et que, pour des prestations équivalentes, toutes les charges dues aux exigences légales doivent être respectées. ■

**Luc Pasquier / J.-D. Wicht**

**Une réédition complète  
du tarif de régie sera  
publiée en 2003.  
Commandez, dès  
maintenant, à la FFE,  
vos exemplaires  
supplémentaires!**

### Brief an die Gemeinden

**Der untenstehende Brief wurde am 19. September allen Freiburger-Gemeinden geschickt.**

**H**eute muss sich die Landwirtschaft grossen Herausforderungen und hartnäckigen Auflagen seitens der Bundespolitik stellen, damit sie sich diversifiziert.

Die Freiburger Baumeister sind sich der heutigen Schwierigkeiten der Bauernwelt bewusst. Sie bringen diesen Menschen, welche die Erde bearbeiten, grossen Respekt entgegen.

Dennoch sehen wir uns als Vertreter der Baumeister dieses Kantons gezwungen, bei unseren politischen Behörden zu intervenieren.

Denn wir stellen immer häufiger fest, dass die Gemeinden Graben- und Kanalbauarbeiten Landwirten anvertrauen. Die Baumeister können diese neue Konkurrenz akzeptieren, insofern die ihnen auferlegten Konditionen auch für die Landwirte gelten.

Wir rufen in Erinnerung, dass es im Bauwesen einen **nationalen Gesamtarbeitsvertrag** gibt, der die Mindestlöhne, die wöchentlichen und jährlichen Arbeitsstunden, die Ferien, usw. festlegt. So benötigt zum Beispiel die Samstagarbeit ebenso wie die Nacharbeit eine



Bewilligung. In jedem Fall werden die Lohnzusätze festgelegt. Eine paritätische Kommission überwacht mit strengen Kontrollen, dass die diesem Gesamtarbeitsvertrag unterliegenden Unternehmen die festgelegten Regeln einhalten. Diese Anforderungen gelten für alle Unternehmen, die Arbeiten im Bauhauptgewerbe ausführen und in der Schweiz oder im Ausland sesshaft sind. Auf diese Weise können unsere Arbeiter interessante Sozial- und Arbeitsbedingungen geniessen. Die Sicherheit am Arbeitsplatz ist gut geregelt und die zu ergreifenden Massnahmen sind teuer jedoch notwendig für die Gesundheit unserer Arbeiter. Die dauerhafte Entwicklung liegt den Chefs unserer Unternehmen ebenfalls sehr am Herzen.

Auch darf man nicht vergessen, dass das Bauwesen ein fordernder Beruf ist, der zahlreiche Kenntnisse und viel Erfahrung voraussetzt. Dies erlaubt es uns, dauerhafte Arbeiten auszuführen, die unsere Kunden befriedigen.

Werden alle diese Anforderungen eingehalten, betragen die minimalen Stundenkosten für einen Bauarbeiter 60 Franken und die Kosten für einen hydraulischen Löffelbagger, Amortisation, Energie und Unterhalt inbegriffen, zwischen 40 und 160 Franken die Stunde, je nach Maschinentyp.

Wenn Sie somit ein Angebot eines Bauunternehmens mit jenem eines Landwirts vergleichen, sollten Sie sich der Unterschiede bewusst sein, und auch dessen, dass, für gleichwertige Leistungen, alle durch legale Anforderungen entstehenden Lasten berücksichtigt werden müssen. ■

**Luc Pasquier / J.-D. Wicht**

### Taxe sur le CO2

La FFE est en étroite relation avec l'agence de l'énergie. L'année dernière les participants à l'assemblée avaient pu entendre Monsieur Weinmann leur parler des exigences à venir. Aujourd'hui les documents pour l'évaluation des entreprises de construction sont en cours

d'élaboration à l'agence. De notre côté, nous sommes en train d'étudier, en collaboration avec des entreprises membres, quelles sont les possibilités pour économiser réellement du carburant dans nos activités quotidiennes.

En fonction du résultat de ces études et des mesures à prendre pour répondre aux exigences d'exemption de la taxe sur le CO2, nous mettrons en place un séminaire sur ce sujet important au début de l'année prochaine.

Selon les spécialistes, pour mettre en place les mesures adéquates dans son entreprise, il faut compter entre 6 et 8 mois de travail. Cela vaut la peine de se mettre à la tâche si l'on peut réellement diminuer sa consommation d'énergie et en plus économiser la taxe sur le CO2. Cette dernière pourrait être de 50 centimes par litre de carburant dès le 1<sup>er</sup> janvier 2004. ■

**JDW**

### Directive "Air-chantier"

Cette directive "air-chantier" est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre dernier et est basée sur l'OPair, l'ordonnance sur la protection de l'air. Elle a pour but de faciliter l'application uniforme des mesures préventives pour la lutte contre la pollution de l'air sur les chantiers. En fonction de la situation du chantier, de sa durée et de sa dimension, des mesures particulières doivent être prises. En zone rurale, le chantier doit dépasser une année et demie, avoir une surface de 10'000 m<sup>2</sup> au moins et un volume supérieur de matériaux, à déplacer, de 20'000 m<sup>3</sup>. Le chantier de l'A189 tombe clairement dans la catégorie des

## Debrunner

klöckner & co multi metal distribution

**Sécurité au travail:**  
une prévention qui est payante !



**uvex constructor** est la nouvelle chaussure de sécurité pour les chantiers. Elle allie une protection optimale au travail et un confort remarquable.

Plusieurs modèles sont disponibles.

Debrunner SA Fribourg  
Route du Tir Fédéral 14, 1762 Givisiez  
Tél. 026 460 23 88, Fax 026 460 22 51  
Email [Infofr@d-a.ch](mailto:Infofr@d-a.ch)  
Internet [www.d-a.ch](http://www.d-a.ch)



travaux pour lesquels la directive a été élaborée.

Je vous renvoie à cette dernière pour visualiser les mesures à prendre dans différents domaines comme les dépôts de matériaux, la démolition, les aires de circulation, les travaux de revêtement et d'étanchéité etc. Elle règle bien évidemment les conditions d'utilisation des filtres à particules sur les engins. Vous pouvez commander gratuitement cette directive à l'adresse suivante:

OFEFP

Documentation  
3003 Berne

Fax 031 324 02 16

Email [docu@buwal.admin.ch](mailto:docu@buwal.admin.ch) ■

**JDW**

### Nouveauté

[www.construction.ch/FFE](http://www.construction.ch/FFE)

Vous trouvez sur notre site, sous la rubrique **formation**, le programme de cours 2002-2003. Vous pouvez imprimer chaque cours individuellement. Des liens intéressants sur d'autres sites, en relation avec la formation professionnelle, ont été sélectionnés pour vous.